Sciences Plus

PARAMÉDICAL

SANITAIRE - SOCIAL

Virginie Sésé
DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE

- **toujours plus proche de vous**
- **une prépa qui s'adapte à vos besoins**
- **des tarifs en fonction de vos moyens**

Sciences Plus

LA SEULE aussi expérimentée : **50 ans de succès**

LA SEULE avec des **réductions familiales** : c'est **la moins chère**
(payez en fonction de vos revenus)

LA SEULE à **refuser** les cours de masse **des grands groupes**

LA SEULE proposant des **aides gratuites à la concentration**, à la **gestion du stress** et un **accompagnement psychologique**

et c'est aussi...

Une ambiance familiale et chaleureuse

Des salles de cours proches des amphis
dans le quartier étudiant Paul Sabatier - Rangueil

Des formules au choix
& des cours en présentiel ou en visio

5% de réduction pour les inscriptions avant le 15 mars
10% dès la 2nde inscription pour la rentrée universitaire suivante

Une équipe pédagogique apte à vous aider pour :
les cours, QCM, contrôles, la préparation des entretiens oraux...

NOS RÉSULTATS

87% en PASS et 100% en L.AS.
90% en Paramédical et 85% en Sanitaire-Social

PARAMEDICAL – SANITAIRE-SOCIAL

Réductions familiales – 2025/2026

*Revenu fiscal de référence(RFR) divisé par le nombre de parts**

de	-	3 300 €	5 280 €	7 920 €	13 200 €
à	3 299 €	5 279 €	7 919 €	13 199 €	et plus…
% Réduction familiale					
	20%	15%	10%	5%	0%

PARAMEDICAL *Étudiants AVEC spé scientifiques*	**Durée hebdo**	**Prix avec réduction familiale**				**Prix sans réduction**
Orthophoniste	25 h	2 712 €	2 882 €	3 051 €	3 221 €	3 390 €
Orthoptiste *ou* Audioprothésiste *ou* Ergothérapeute *ou* Psychomotricien *ou* Pédicure-Podologue *ou* Manip Radiologie	30 h	3 264 €	3 468 €	3 672 €	3 876 €	4 080 €

PARAMEDICAL *Étudiants SANS spé scientifiques*	**Durée hebdo**	**Prix avec réduction familiale**				**Prix sans réduction**
Orthophoniste	25 h	2 712 €	2 882 €	3 051 €	3 221 €	3 390 €
Orthoptiste *ou* Audioprothésiste *ou* Ergothérapeute *ou* Psychomotricien *ou* Pédicure-Podologue *ou* Manip Radiologie	32,5 h	3 536 €	3 757 €	3 978 €	4 199 €	4 420 €

SANITAIRE – SOCIAL	**Durée hebdo**	**Prix avec réduction familiale**				**Prix sans réduction**
Infirmier	25 h	2 712 €	2 882 €	3 051 €	3 221 €	3 390 €
Aide-soignant Auxi. puériculture	13,5 h	1 464 €	1 556 €	1 647 €	1 739 €	1 830 €
Éducateur jeunes enfants *ou* Éducateur spécialisé *ou* Assistante sociale	22 h	2 384 €	2 533 €	2 682 €	2 831 €	2 980 €

***** Calcul de la réduction familiale : Revenu fiscal de référence (indiqué dans le dernier avis d'impôt sur le revenu) divisé par le nombre de parts (indiqué sur l'avis). Si déclaration séparée des parents, faire le calcul pour chacun des parents, puis la somme des deux résultats. Lire le % de réduction familiale et la colonne de prix vous concernant.

Pour toute inscription avant le 15 mars : - 5% sur les tarifs ci-dessus
Pour toute seconde inscription Sciences Plus : -10%
Règlement financier :

- ***Frais d'inscription et de dossier :*** *75 € (offerts pour les doublants de Sciences Plus)*
- ***Acompte :*** *10% du montant total de la scolarité*
- ***Solde :*** *échelonnement possible sur plusieurs mois*

PARAMÉDICAL SANITAIRE-SOCIAL

ORTHOPHONISTE, AUDIOPROTHESISTE, ORTHOPTISTE, PSYCHOMOTRICIEN, ERGOTHERAPEUTE, INFIRMIER, PODOLOGUE

Ces filières suscitent actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elles offrent aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Mais le nombre total de places en Instituts de Formation Paramédicale ou IFSI en France est en moyenne dix fois plus faible que le nombre de candidats.

Les **modalités d'entrée dans ces écoles** se caractérisent par une très grande sélectivité. Théoriquement, le niveau est celui du baccalauréat. En réalité, il est bien plus élevé puisque les nouveaux bacheliers ne représentent globalement qu'un très faible pourcentage d'admis. De source Parcoursup, **le taux d'accès est de 3 à 10% en orthophonie, 3 à 6% en psychomotricité, 6 à 56% en ergothérapie, 9 à 36% en orthoptie, 26 à 43% en audioprothèse, 7 à 18% en électroradiologie et 5 à 50% en IFSI.**

Une année de préparation est **la seule solution** pour ceux qui ne peuvent pas intégrer ces formations à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

Pour la **sélection sur dossier par la plateforme Parcoursup**, les attendus portent sur :

- les compétences scientifiques (notamment des connaissances en sciences du vivant et un intérêt pour la démarche scientifique)
- les compétences en communication écrite et orale
- les qualités humaines et relationnelles
- le projet de formation motivé et le CV avec prise en compte de stage(s) en milieu professionnel.

L'oral d'admission évalue la motivation du candidat, sa connaissance de la formation et ses aptitudes à la suivre.

ACCES AUX ÉCOLES

L'admission en **école paramédicale (psychomotricité ergothérapie orthophonie orthoptie audioprothèse ou manip en électroradiologie)** ou en **IFSI** se fait sur dossier Parcoursup

- Pour les écoles paramédicales, il est suivi d'un entretien dans la majorité des instituts
- Formation *:* la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat (5 ans pour les orthophonistes) et s'inscrit dans un **double-cursus de « formation Paramédicale » et « Licence Sciences pour la Santé »** (sauf pour les orthophonistes).
- Cette organisation permet les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche.

Parmi les enseignements en commun, il y a des UECs (unités d'enseignement communes) telles que la biologie fondamentale, la physiologie, l'embryologie, l'imagerie médicale ou la psychologie et les bases de la relation soignant-soigné et des UECPs (UE communes à quelques parcours) qui concernent également les orthophonistes.

LA PREPARATION A *SCIENCES PLUS*

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de septembre à mai :

- ✓ ***Cours magistraux*** **:** l'acquisition de connaissances théoriques pré-requises en sciences à l'entrée en formation, de techniques rédactionnelles et de méthodologie précède les entraînements.
- ✓ ***Anticipation de la Licence Sciences pour la Santé, aux UE communes et UE communes partielles :*** les thèmes les plus difficiles du premier semestre en disciplines scientifiques (biologie, physique, chimie…) et sciences humaines et sociales (psychologie, relation soigné-soignant, santé au travail…) sont traités lors de l'année de préparation.
- ✓ ***Exercices et QCM*** **:** tous les exercices et QCM sont tirés d'annales, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont distribués permettant aux étudiants de se familiariser avec une rédaction beaucoup plus exigeante que celle du baccalauréat.
- ✓ ***Contrôles continus*** **:** les contrôles continus sont hebdomadaires. Ils permettent à l'étudiant de vérifier en permanence ses connaissances tout en maîtrisant les spécificités propres à chaque école telles que : QCM; texte à résumer en 100 ou en 200 mots, tests organisationnels, suites de lettres et mots à mémoriser en orthophonie, etc.
- ✓ ***Concours Blancs et Oraux Blancs :*** organisés toutes les trois semaines puis chaque semaine à partir de la rentrée de janvier, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

INCLUSE EN PREPA : LA CERTIFICATION VOLTAIRE AVEC SCIENCES PLUS !

Parmi les **attendus de Parcoursup** pour les écoles paramédicales figure toujours la **qualité de l'expression écrite et orale**. Le Certificat Voltaire qui est un diplôme constitue pour les instituts la **garantie d'un bon niveau de français du candidat**.

La Certification Voltaire figurera sur les **bulletins de notes** et sur le **contenu de formation** que nous délivrerons pour le dossier Parcoursup et constituera donc un **atout pour le (la) candidat(e) sur la plateforme Parcoursup.**

En sélection finale, l'expression orale est évaluée lors des **entretiens d'admission**.

Avec Sciences Plus, vous vous préparez à la certification Voltaire. Vous pourrez effectuer votre certification dans les locaux de **Sciences Plus, centre d'examen public agréé certificat Voltaire**.

Le déroulement de la Certification Voltaire :

Il s'agit d'une épreuve de 3h qui teste et évalue l'ensemble des compétences en expression et orthographe. Il s'agit d'un diplôme qui atteste de vos capacités et de votre niveau de français, plus particulièrement, dans les matières proposées :

- Parcours orthographe : consolider de manière ludique et efficace les bases de l'orthographe pour ne plus commettre de fautes.
- Parcours expression : pour produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré.
- Parcours courriel : maîtriser les 24 règles indispensables et les codes de l'e-mail.

Vous avez accès, en ligne, à différentes leçons et exercices traitant de diverses règles d'orthographe et d'expression exposées ci-dessous. Pendant une année, vous avez accès à la plateforme qui vous mène à la certification Voltaire.

Le professeur référent Projet Voltaire de Sciences Plus a connaissance de votre évolution sur la plateforme et peut décider lors des enseignements en français, au sein de la structure, de travailler certains points difficiles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ ***Effectifs réduits*** *:* nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ✓ ***Séances d'entraînement*** : dès le début de l'année, des séances de simulations d'entretien oral en conditions réelles sont organisées afin de sécuriser l'étudiant, ce qui est nécessaire à la réussite des épreuves.
- ✓ ***6 semaines de stage en milieu professionnel*** pour la rédaction du projet de formation motivé Parcoursup et l'argumentation lors de l'entretien de motivation.
- ✓ ***Aide à la constitution du dossier Parcoursup*** et suivi pédagogique, méthodologique et moral durant toute la durée de la préparation et pendant les épreuves orales.
- ✓ ***Disponibilité*** : à Sciences Plus, la Direction, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment. Une permanence hebdomadaire est assurée par notre psychologue clinicienne pour les étudiants qui en ressentent le besoin.
- ✓ ***Suivi*** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

90% de nos étudiants intègrent une école
(En 2024, mention spéciale pour les ergothérapeutes, orthoptistes et audioprothésistes, 100%, IFSI 85%)

PROGRAMME HEBDOMADAIRE - PREPAS PARAMEDICALES

	Biologie* (Licence Sciences pour la Santé)		Physique** (Licence Sciences pour la Santé)		Sciences humaines et sociales (Licence Sciences pour la Santé)	Français	Tests Psycho	Prépa Oral/ Parcoursup	Contrôle Continu	Durée hebdo	
	Bac Spé Scient	Autre Bac	Bac Spé Scient	Autre Bac						Bac Spé Scient	Autre Bac
Orthophoniste	4h	4h			4h	7h	2h	4h	4h	**25 h**	**25 h**
Orthoptiste	6h	7h	3h	4h	4h	7h	2h	4h	4h	**30 h**	**32 h**
Audioprothésiste	6h	7h	3h	4h	4h	7h	2h	4h	4h	**30 h**	**32 h**
Ergothérapeute	6h	7h	3h	4h	4h	7h	2h	4h	4h	**30 h**	**32 h**
Psychomotricien	6h	7h	3h	4h	4h	7h	2h	4h	4h	**30 h**	**32 h**
Pédicure-Podologue	6h	7h	3h	4h	4h	7h	2h	4h	4h	**30 h**	**32 h**

****Biologie : Biologie fondamentale / Embryologie Génétique / Immunologie / Physiologie / Anatomie**
****Physique : Techniques d'imagerie médicale / Système visuel et auditif.**

- ✓ **Concours Blanc/ Oral Blanc toutes les trois semaines**
- ✓ **Contrôle Continu chaque semaine**

PROGRAMME HEBDOMADAIRE - PREPA IFSI-INFIRMIERE

	Français : expression écrite et orale/ Anglais	Sciences Sanitaires (Licence Sciences pour la Santé)	Culture pro, rapports de stages et préparation à l'oral	Enseignement scientifique : biologie*, physique** (Licence Sciences pour la Santé) et calculs doses	Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, anthropologie (Licence Sciences pour la Santé)	Contrôle Continu Oraux Blancs	**Durée Hebdo**
IFSI	4h	4h	3h	6h	4h	4h	25h

- ✓ **Contrôle Continu chaque semaine**

PARAMÉDICAL SANITAIRE-SOCIAL

AIDE-SOIGNANT(E), AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

La filière sanitaire et sociale suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ces instituts, bien qu'accessibles sans baccalauréat, se caractérisent par une très grande sélectivité. D'où, la nécessité d'une année de préparation.

La sélection des candidats est effectuée par un **jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien** destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Les candidats déposent leur dossier directement auprès du (des) institut(s) de formation de leur choix.

ACCES AUX ÉCOLES

- **Conditions :** avoir 17 ans au moins
- **Date des sélections dans les Ecoles :** Mai-Juin rendant possible de présenter plusieurs écoles.
- **Formation :** la formation au diplôme dure 1 an dans des établissements agréés par l'Etat.

LA PREPARATION A *SCIENCES PLUS*

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ***Cours magistraux*** **:** les cours magistraux sont exposés à l'aide de polycopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter la culture générale nécessaire à l'oral.
- ***Synthèses de documents*** **:** beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ***Expression orale*** **:** permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ***Ateliers de travail*** : sous forme de travaux de groupes préparant des exposés, visionnant des documents pédagogiques, préparant une revue de presse et pour optimiser le dossier de candidature.

- ✓ ***Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires :*** apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.

- ✓ ***Oraux Blancs :*** organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

- ✓ ***6 semaines de stage :*** 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercice différents. Ces expériences sont destinées à être **valorisées dans le dossier de candidature de l'école et lors de l'entretien d'admission**.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ ***Effectifs réduits*** *:* nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.

- ✓ ***Séances d'entraînement*** : Dès le début de l'année, des séances de simulations d'entretien oral en conditions réelles sont organisées afin de sécuriser l'étudiant, ce qui est nécessaire à la réussite des épreuves .
- ✓ ***6 semaines de stage en milieu professionnel*** pour la rédaction du projet de formation motivé Parcoursup et l'argumentation lors de l'entretien de motivation.
- ✓ ***Aide à la constitution du dossier*** et suivi pédagogique, méthodologique et moral durant toute la durée de la préparation et pendant les épreuves orales.

- ✓ ***Disponibilité*** : à Sciences Plus, la Direction, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment. Une permanence hebdomadaire est assurée par notre psychologue clinicienne pour les étudiants qui en ressentent le besoin.

- ✓ ***Suivi*** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

90 à 100% de nos étudiants réussissent au moins 1 concours

PROGRAMME HEBDOMADAIRE - AIDE-SOIGNANT, AUXI. DE PUERICULTURE

	Français : expression écrite et orale	Sciences Sanitaires	Culture pro, rapports de stages et préparation à l'oral	Contrôle Continu Oraux Blancs	**Durée Hebdo**
Aide-soignant Auxi. puériculture	**2h**	**4h**	**6h**	**1h30**	**13h30**

- ✓ **Contrôle continu chaque semaine et oral blanc toutes les 3 semaines**

PARAMÉDICAL SANITAIRE-SOCIAL

ENTREE EN IRTS (INSTITUT REGIONAL DE TRAVAILLEURS SOCIAUX) VIA PARCOURSUP / ENTRETIEN

Ces filières suscitent actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elles offrent aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant l'entrée dans ces formations se caractérise par une sélection via la plateforme Parcoursup et/ou un entretien. Une année de préparation est **la seule solution** pour ceux qui ne peuvent pas intégrer ces formations à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

ACCES AUX ÉCOLES

- **Sélection :** l'admission en École Sociale se fait sur dossier Parcoursup.
- Dans le cas des écoles d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants ainsi que des écoles d'assistants de service social, les candidats sélectionnés sur dossier devront passer un entretien afin que soient évaluées leur aptitude et leur motivation à intégrer la formation.
- **Formation :** la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

LA PREPARATION A LA 1ERE ANNEE DE FORMATION PAR *SCIENCES PLUS*

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mi-mai :

- ✓ **Cours magistraux :** les cours magistraux sont exposés à l'aide de polycopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter les connaissances en expression écrite et orale, en culture générale et de se préparer à la première année de formation.
- ✓ **Synthèses de documents :** beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de première année, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ✓ **Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires :** apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.

- ✓ **Expression orale :** permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.

- ✓ **6 semaines de stage** : 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercices différents. Ces expériences sont destinées à être valorisées dans le dossier de candidature sur la plate-forme Parcoursup et lors de l'entretien d'admission et donneront donc lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

INCLUSE EN PREPA : LA CERTIFICATION VOLTAIRE AVEC SCIENCES PLUS !

Parmi les **attendus de Parcoursup** pour les écoles sociales figure toujours la **qualité de l'expression écrite et orale**. Le Certificat Voltaire qui est un diplôme constitue pour les instituts la **garantie d'un bon niveau de français du candidat**. La Certification Voltaire figurera sur les **bulletins de notes** et sur le **contenu de formation** que nous délivrerons pour le dossier Parcoursup et constituera donc un **atout pour le (la) candidat(e) sur la plateforme Parcoursup.**

En sélection finale, l'expression orale est évaluée lors des **entretiens d'admission**.
Avec Sciences Plus, vous vous préparez à la certification Voltaire. Vous pourrez effectuer votre certification dans les locaux de **Sciences Plus, centre d'examen public agréé certificat Voltaire**.

Le déroulement de la Certification Voltaire :

Il s'agit d'une épreuve de 3h qui teste et évalue l'ensemble des compétences en expression et orthographe. Il s'agit d'un diplôme qui atteste de vos capacités et de votre niveau de français, plus particulièrement, dans les matières proposées :

- ➢ Parcours orthographe : consolider de manière ludique et efficace les bases de l'orthographe pour ne plus commettre de fautes.
- ➢ Parcours expression : pour produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré.
- ➢ Parcours courriel : maîtriser les 24 règles indispensables et les codes de l'e-mail.

Vous avez accès, en ligne, à différentes leçons et exercices traitant de diverses règles d'orthographe et d'expression exposées ci-dessous. Pendant une année, vous avez accès à la plateforme qui vous mène à la certification Voltaire.

Le professeur référent Projet Voltaire de Sciences Plus a connaissance de votre évolution sur la plateforme et peut décider lors des enseignements en français, au sein de la structure, de travailler certains points difficiles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ ***Effectifs réduits*** *:* nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ✓ ***Séances d'entraînement*** : Dès le début de l'année, des séances de simulations d'entretien oral en conditions réelles sont organisées afin de sécuriser l'étudiant, ce qui est nécessaire à la réussite des épreuves.
- ✓ ***6 semaines de stage en milieu professionnel*** pour la rédaction du projet de formation motivé Parcoursup et l'argumentation lors de l'entretien de motivation.
- ✓ ***Aide à la constitution du dossier Parcoursup*** et suivi pédagogique, méthodologique et moral durant toute la durée de la préparation et pendant les épreuves orales.
- ✓ ***Disponibilité*** : à Sciences Plus, la Direction, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment. Une permanence hebdomadaire est assurée par notre psychologue clinicienne pour les étudiants qui en ressentent le besoin.
- ✓ ***Suivi*** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE – TRAVAIL SOCIAL (ES – EJE – ASS – ME)

	Français : expression écrite et orale	Sciences Sanitaires	Culture pro, rapports de stages et préparation à l'oral	Tests d'aptitude Culture générale	Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, Anthropologie	Contrôle Continu Oraux Blancs	**Durée Hebdo**
IRTS	4h	4h	4h	2h	4 h	4h	22 h

100% de nos étudiants ont intégré un IRTS !

Paramédical / Sanitaire-Social - 2025 / 2026

- ✓ Calculer ci-contre le montant total des frais de scolarité de la préparation choisie,
- ✓ Faire signer ce « Bulletin d'inscription » par le « Responsable financier »,
- ✓ Nous retourner votre inscription selon les modalités du « Dossier d'inscription » du verso,
- ✓ Joindre le versement total ou fractionné des frais, selon les « modalités de règlement » du verso.

PHOTO

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Nationalité :

Signature :

Taux de réduction familiale (voir fiche tarifs)			*%*
PARAMEDICAL **Bac avec spé. scientifiques**	**Durée Hebdo**	*Plein tarif*	**Montant** avec / sans réduction
Orthophoniste	25h	*3390 €*	
Orthoptiste / Audioprothésiste	30h	*4080 €*	
Ergothérapeute/Manip Radio	30h	*4080 €*	
Psychomotricien	30h	*4080 €*	
Pédicure / Podologue	30h	*4080 €*	

PARAMEDICAL **Bac sans spé. scientifiques**	**Durée Hebdo**	*Plein tarif*	**Montant** avec / sans réduction
Orthophoniste	25h	*3390 €*	
Orthoptiste / Audioprothésiste	32,5h	*4420 €*	
Ergothérapeute/Manip Radio	32,5h	*4420 €*	
Psychomotricien	32,5h	*4420 €*	
Pédicure / Podologue	32,5h	*4420 €*	

SANITAIRE - SOCIAL	**Durée Hebdo**	*Plein tarif*	**Montant** avec / sans réduction
Infirmier	25h	*3390 €*	
Aide-soignant(e) Auxiliaire Puériculture	13,5h	*1830 €*	
Éducateur spécialisé	22h	*2980 €*	
Éducateur jeunes enfants	22h	*2980 €*	
Assistant(e) Sociale	22h	*2980 €*	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Adresse :

CP : *Ville :*

Téléphone :

E-Mail :

MONTANT TOTAL *(hors réduction)*	***…… €***
- 5 % avant inscription au 15 mars	*…… €*
- 10% pour la seconde inscription à Sciences Plus	*…… €*
TOTAL - Frais de scolarité *(toutes réductions déduites)*	***…… €***

RECAPITULATIF DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Acompte – frais de Scolarité versé à l'inscription (10% minimum)	€
Frais de dossier – offerts pour les étudiants ayant suivi la Première ou Terminale Santé	75 €
Total versé – acompte + frais de Dossier	€
SOLDE RESTANT DÛ – *total des frais de scolarité + acompte 10%*	€

ENGAGEMENT DU « RESPONSABLE FINANCIER »

Je soussigné(e)

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....

CP : ..... Ville : ..... Tél. : ..... E-mail : .....

Profession du père : .....
Profession de la mère : .....

Déclare :

1. m'engager à régler le total de cette préparation qui s'élève à..... €

2. avoir pris connaissance du règlement général de l'école imprimé au verso de ce bulletin, l'accepter et régler les frais de scolarité et de dossier selon les modalités choisies au verso.

Fait le ..... à .....

SIGNATURE DU « RESPONSABLE FINANCIER »
précédée de «lu et approuvé, bon pour accord »

RÉGLEMENT GÉNÉRAL PARAMEDICAL, SANITAIRE ET SOCIAL

Article 1 : Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution d'un dossier d'inscription complété et signé et par le paiement d'un acompte.

Article 2 : Les inscriptions se font à partir de décembre.

Article 3 : L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie. Trois absences non justifiées entraînent une exclusion temporaire des cours d'une semaine. En cas d'absences répétées sans motif, une exclusion définitive de l'école peut être prononcée sans donner droit à aucun remboursement des frais de scolarité.

Article 4 : La totalité des frais de participation est exigible le jour du premier cours. **L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité, qui consiste à déposer un échéancier au plus tard le jour du premier cours au secrétariat de Sciences-Plus (avec tous les chèques ou une autorisation de prélèvements).** En cas de non dépôt d'échéancier (avec chèques ou autorisation de prélèvements), des pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10% (loi LME article L441-6). Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Article 5 : L'acceptation de l'inscription engage Sciences Plus à réserver, de façon définitive, une place à l'étudiant pour la durée totale de la scolarité de la préparation à laquelle il s'est inscrit. En conséquence, en cas de désistement ou d'arrêt de l'étudiant à une préparation, le montant total des frais de scolarité reste dû, même dans le cas où seul l'acompte a été versé.

Article 6 : La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.

Article 7 : Le régime de Sciences Plus est l'externat

Article 8 : Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler une préparation, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.

Article 9 : Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.

Article 10 : Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats. Le non -respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.

Article 11 : Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

MODALITES DE REGLEMENT **(cf. article 4 du règlement général ci-dessus)**

❒ Versement de la totalité des frais, à l'inscription.

❒ Paiements échelonnés par prélèvements :
acompte versé ce jour..... (frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
et de 4 prélèvements mensuels de.....euros à partir du 6 septembre, puis le 6 de chaque mois
ou de 6 prélèvements mensuels de ..... euros à partir du 6 juillet, puis le 6 de chaque mois

Je dépose la « demande de prélèvement automatique » *(à demander au secrétariat)* ***lors de l'inscription à Sciences Plus***

❒ Paiements échelonnés par une « chaîne de chèques » :
acompte versé ce jour..... (frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
et de 4 chèques de.....euros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois
ou de 6 chèques de .....euros encaissés le 5 juillet puis le 5 de chaque mois

Je dépose l'ensemble des 4 ou 6 chèques lors de l'inscription à Sciences Plus,

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Dernier établissement fréquenté : Nom .....
Ville ..... Classe .....

❒ Bac en cours, Spécialités: .....

❒ Bac obtenu en : ..... Série : ..... Mention : .....

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'admission
- Justifier du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence, ou bien être candidat au baccalauréat

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner, complet, le dossier comprenant :

❒ une lettre de motivation et les notes de 1ère et de terminale,

❒ une photocopie des notes du baccalauréat, ou titre admis en équivalence (pour les non bacheliers),

❒ ce bulletin d'inscription rempli recto-verso et signé,

❒ photocopie d'une pièce d'identité,

❒ une photographie d'identité,

❒ si une réduction familiale vous est applicable, fournir une copie du ou des derniers avis d'imposition des parents (sous enveloppe séparée « comptabilité » - confidentialité assurée)

❒ un chèque à l'ordre de *SCIENCES PLUS* ou un virement internet, correspondant au premier versement (10% minimum).

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat ou d'admission en école paramédicale, sanitaire ou sociale, sur présentation d'un justificatif et seulement dans ces 2 cas.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des inscriptions des étudiants ainsi que pour le suivi des paiements. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la direction de l'établissement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au directeur.